## COMMUNE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2022

Code Postal : 42660 <u>Délibération n° 2022-07-91</u>

Téléphone : 04 77 51 20 01 Fax : 04 77 51 26 71

Date de la convocation :10 décembre 2022Nombre de conseillers en exercice :23Nombre de conseillers présents :19Nombre de procurations :2

Votes : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

Le seize décembre deux-mil-vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

## Membres présents :

DUCREUX Vincent, ROCHETIN Pascale, ROCHETTE Yvette, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean-Luc, SEUX Christian, THOUMY Denis, BASTY Jean-Pierre, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, FAURE Pascal, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, BASTY Cécile, EBOLI Laure, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan,

**Procurations:** Françoise DUCHAMP procuration à Pascale ROCHETIN

Jessica ORIOL procuration à Hélène CROZET

Absents excusés: Olivier LARGERON, Alexandre MASSARDIER

Secrétaire: Hélène BESSON

\_\_\_\_\_

## OBJET: CESSION DE TERRAIN RUE DU VELAY

Monsieur le maire rappelle que lors de sa séance du 13 mai 2022, le conseil municipal avait donné son accord pour céder une partie de la parcelle AD 194, située rue du Velay, à la SCI MAXS. Après avis des domaines et accord des demandeurs d'acquérir le terrain au prix de 100 € le m² en date du 26 novembre 2022, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE le maire à lancer la procédure de cession d'une partie de la parcelle AD 194 au prix de 100 € le m².

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE. COPIE CERTIFIEE CONFORME. A SAINT GENEST MALIFAUX, le 17 décembre 2022.

> Le Maire Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20221216-2022-07-91-DE

Accusé certifié exécutoire